



Le jeudi 8 décembre 2016 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 2 décembre 2016 - Nombre de membres en exercice : 28

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, M. Pierre BOURGOIS, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Claude LAMARCC, Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX, MM. Alexandre MEZIERE, Riquier WILLOQUET,

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Danièle PETIT (à Mme Christiane DECANter-CAULLET), M. Jean-Max LEFEBVRE (à M. Pierre BOURGOIS), M. Eric DESREUMAUX (à Mme Anne-Catherine DERVILLE), M. Dominique SERGENT (à M. Alexandre MEZIERE), Mme Dong NGUYEN (à M. Riquier WILLOQUET), Mme Aurélie VERNIER (à M. Patrick DELEBARRE)

Absentes : Mme Martine FOULON, Mme Karine VIENNE épouse DUTOIT

N° 16-4-17

### Politique du logement

-----

Réhabilitation du n° 4 rue  
César Loridan

-----

Convention de transfert de  
Gestion au PACT

Rapport de Mme C. DECANter,  
Première Adjointe

La commune de Bondues souhaite confier la gestion d'un logement lui appartenant au PACT Métropole Nord afin que, dans le cadre de son action sociale en partenariat avec le CCAS, il soit utilisé en hébergement à titre précaire.

Ce logement, sis 4 rue César Loridan, sera proposé en priorité à des familles bonduaises en difficulté.

Ce conventionnement permettra de satisfaire une partie des obligations de la commune en matière de place d'urgence.

Par conséquent, il vous est demandé :

- de donner votre accord sur ce qui précède,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Travaux préparatoires  
Commission Générale du 30 novembre 2016



Le Conseil  
Adhère à la proposition ci-dessus  
et a délibéré en séance du Conseil  
Certifié conforme  
Le Maire